

## Introduction

Bernard Caron

► **To cite this version:**

Bernard Caron. Introduction. Bernard Caron. Subordination, dépendance et parataxe dans les langues africaines, Peeters, Louvain, pp.9-13, 2008, Afrique et Langage, 12. halshs-00644330

**HAL Id: halshs-00644330**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00644330>**

Submitted on 27 Nov 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## INTRODUCTION

Bernard CARON

caron@vjf.cnrs.fr

Institut Français de Recherche en Afrique ; Zaria, Nigeria

LLACAN, INALCO, CNRS ; 7, rue Guy-Môquet, 94800 Villejuif, France

---

De nombreuses langues africaines ont la particularité d'avoir des subordonnées non marquées segmentalement (relatives ou autres). Le lien de dépendance entre les propositions n'est pas marqué par un morphème spécifique, pourtant, l'enchaînement des propositions construit un lien de subordination qui présente des propriétés sémantiques spécifiques. Il s'agit de ce qu'on appelle généralement "parataxe" par opposition à "hypotaxe".

Ces phénomènes de hiérarchisation sans marque segmentale posent la question des limites de l'énoncé et celle de la nature des mécanismes par lesquels se construisent hiérarchisation et dépendance. Ce problème apparaît de façon cruciale dans les travaux de transcription des langues orales, dans les décisions concernant la ponctuation : où mettre les points ? Quelle est la limite de la phrase ? Phrase complexe ou suite de phrases indépendantes ? Il nous faut donc revoir les marques et la structure de la dépendance.

En effet, si intuitivement, le locuteur et le linguiste ressentent telle ou telle proposition comme subordonnée à telle autre, en l'absence de joncteurs ou mots subordonnants, c'est que ces relateurs seuls ne sont pas la marque exclusive de la subordination. Il faut également tenir compte, dans l'étude de la hiérarchisation des propositions, de la variation des marques de Temps/Aspect/Mode (TAM), mais aussi des nominalisations, des systèmes pronominaux - et plus particulièrement dans le cas des langues africaines, des pronoms logophoriques - du *gapping*, de la prosodie, etc.

Enfin, interviennent pour brouiller la limite entre phrase simple et autonome d'une part, et propositions structurées sinon hiérarchisées dans le cadre d'une phrase complexe d'autre part, des phénomènes d'organisation sémantique fondés sur la répétition, le balancement, la symétrie, etc. On atteint ici les limites de la syntaxe pour atteindre celles de la linguistique du discours, si ce n'est de la stylistique. En ce sens, la dépendance n'est pas seulement un phénomène strictement syntaxique au sens classique.

D'autre part, la subordination est en relation avec le statut énonciatif des composantes de l'énoncé, à savoir le repérage des relations prédicatives au sein de l'énoncé. A ce propos, une hypothèse s'impose : la structure de l'énoncé complexe n'est pas différente, du point de vue de l'énonciation, de celle de l'énoncé simple. Il s'agit alors de transposer, au niveau énonciatif, la théorie de la translation de Tesnière : une proposition entière aurait le même statut énonciatif que tel élément d'une proposition simple. Dans une précédente publication (Caron 2000), on a pu établir que les concepts d'assertion et de préconstruit sont fondamentaux dans la caractérisation de la topicalisation et de la focalisation. En particulier, on a pu mettre en évidence que la partie non rhématique dans la topicalisation et la focalisation n'avaient pas le même statut énonciatif. La question se pose de savoir quel est le statut énonciatif des propositions

dépendantes/subordonnées par rapport à la principale, et si une équivalence entre fonction syntaxique et statut énonciatif est possible.

Ceci trace le cadre d'un vaste programme qui fut celui d'une Opération de Recherche du Llacan<sup>1</sup> qui s'est réunie régulièrement de 2000 à 2005, à laquelle ont participé entre autres les auteurs qui ont contribué à ce volume. Ce programme s'inscrit dans une perspective de typologie des langues africaines visant, à partir d'analyses comparatistes, à dégager des régularités, des types structurels ainsi que d'éventuels invariants.

Les objectifs de cette recherche ne furent que partiellement atteints. Des tendances ont été dégagées, a priori généralisables, à partir d'études de cas. Une enquête systématique, extensive, sur un échantillon représentatif des langues africaines, visant à évaluer la pertinence des traits dégagés, reste à faire. Tels quels, ces résultats présentent cependant l'immense intérêt d'aborder un domaine peu traité dans les descriptions des langues africaines, celui des phrases complexes. Ce faisant, du fait du statut essentiellement oral de la majorité des langues abordées dans cet ouvrage, sont abordés des phénomènes à la frontière entre subordination et coordination, entre syntaxe, énonciation et discours, et dès qu'est abordée la prosodie, entre énoncé et paragraphe.

La première étape de ce travail, qui consiste à recenser les marques formelles des phrases complexes, se situe résolument au cœur de la syntaxe, avec une perspective clairement typologique. C'est le travail de Gérard Dumestre, qui, à partir du bambara, propose une typologie des énoncés complexes. A partir de la nature, de l'ordre et de la structure des formants, de la présence ou non de pause et de relateur, et des contraintes sur les marques de prédication, il distingue trois types de relation dans les énoncés complexes : indépendance, interdépendance et dépendance. En présence de relateur, ces relations sont respectivement la coordination, la jonction et la rection ; en l'absence de relateur, dans les constructions paratactiques, il s'agit de la succession, la juxtaposition et l'implication. Cette classification permet d'intégrer dans la description des phrases complexes, à partir de critères formels non ambigus, les constructions paratactiques qui font l'objet de ce volume.

Dans son étude de la coordination additive en capverdien santiagoais, Nicolas Quint se heurte de front au problème de l'interprétation des constructions paratactiques. En effet, son étude minutieuse d'un corpus oral de capverdien met en évidence un fait jusqu'alors ignoré des spécialistes de cette langue : alors que dans les traitements antérieurs de la coordination en capverdien, **i / y** apparaît la plupart du temps en bonne place, généralement avant **ku**, en tant que marque de coordination additive, la coordination des unités prédicatives se fait très généralement sans conjonction. Cette absence quasi totale de conjonction additive nous ramène au cœur des problèmes d'interprétation posés par la parataxe. Dans une langue comme le capverdien santiagoais, il est particulièrement malaisé de décider sur des critères uniquement syntaxiques si la

---

<sup>1</sup> UMR 8135 (Institut National des Langues Orientales – Centre National de la Recherche Scientifique) : Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire.

juxtaposition de deux propositions correspond à de la coordination ou à divers types de subordination ou de dépendance. Cette étude confirme la nécessité d'élargir, dans une étude syntaxique des phrases complexes, les critères formels de classification et de description pour faire intervenir, à côté des relateurs : la variation des marques de Temps/Aspect/Mode mais aussi les nominalisations, les systèmes pronominaux, la prosodie, etc.

Les contributions suivantes explorent ces divers moyens qui assurent la complexification des phrases et la dépendance des propositions.

Pascal Boyeldieu étudie comment le yakoma a grammaticalisé le pronom logophorique – lequel a pour fonction de marquer l'identité référentielle avec l'auteur d'un discours rapporté – pour en faire une marque de dépendance interpropositionnelle à valeur d'imminence ou d'immédiateté.

Paulette Roulon-Doko, à propos du discours rapporté en gbaya, étudie les procédés qui concourent à structurer un énoncé en deux parties interdépendantes qui ne sont ni hiérarchiquement dépendantes comme les subordonnées, ni séquentielles comme les coordonnées, mais forment un tout en tant qu'énoncé complet. Ces procédés font intervenir un paradigme de pronoms logophoriques et trois marques discursives (ou particules modales) ainsi que leurs combinaisons.

Martine Vanhove montre comment le bedja peut exprimer la subordination adverbiale au moyen de formes verbales non-finies, dites aussi *converbes*. Elle analyse deux de ces converbes, l'un à valeur causale, l'autre à valeur séquentielle. Puis, au moyen d'une analyse instrumentale des courbes intonatives, elle explore l'articulation entre syntaxe et prosodie et le rôle que joue celle-ci dans l'interprétation énonciative, pragmatique et sémantique de ces énoncés.

Suzanne Ruelland étudie comment le tupuri marque une dépendance interpropositionnelle autre que celle exprimée par des relateurs en faisant intervenir : structure des énoncés ; répétition du prédicat verbal qui lie, avec des effets de sens aspecto-temporels divers, deux propositions autrement indépendantes ; emploi de formes emphatiques propres au syntagme nominal déterminatif qui établissent des hiérarchies au niveau interpropositionnel.

Enfin, Didier Morin s'intéresse à un type de complexification de l'énoncé, particulier à la parole proférée, celle-ci constituant ce qu'il appelle "oralité" qu'il distingue de la "parole orale". Il s'agit de la mise en configuration, procédé qui, au-delà des joncteurs, introduit un lien de dépendance entre propositions qui n'est pas toujours repérable syntaxiquement et repose sur un modèle prosodique obligeant à différencier l'organisation linéaire de la phrase, formée de propositions, de celle configurée en segments harmoniques où le rythme a une place essentielle. L'organisation configurée apparaît à la fois plus élaborée (en termes de complexité) et plus dense (en termes de mise en valeur) que l'énoncé linéaire.

La dernière partie regroupe les contributions centrées spécifiquement autour de la structure énonciative des phrases complexes.

B. Caron s'attache à savoir si on peut établir une correspondance entre la typologie des phrases complexes et les fonctions énonciatives que sont le topique, le foyer, l'antitopique, etc. Prenant pour point de départ la proposition de (Haiman 1978) selon qui les conditionnelles sont des topiques, il analyse les faits de quelques langues d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale où les constructions des conditionnelles font intervenir des marqueurs qui les apparentent à la focalisation. Pour caractériser leur structure énonciative, il a recours aux concepts d'assertion et de préconstruit. L'absence de préconstruit dans les conditionnelles lui fait éliminer la possibilité qu'il s'agisse effectivement d'une focalisation. Il ne s'agit pas non plus d'un topique au sens strict, défini comme un construit référentiel ayant vocation à être un argument du prédicat, un terme à propos duquel on prédique quelque chose ('aboutness'). Le concept de préambule, qui désigne l'ensemble de la périphérie gauche, permet de distinguer entre autres le topique, tel qu'il est défini ci-dessus, du cadre, ce dernier rendant compte du fonctionnement énonciatif des conditionnelles et des subordonnées adverbiales. La particularité des conditionnelles vient de ce qu'il s'agit de cadres assertés fictivement.

Le texte d'Elsa Oréal articule syntaxe des phrases complexes et structure énonciative dans son travail sur les propositions circonstancielles en égyptien ancien en conjonction avec les particules dites « initiales ». Par souci de rigueur méthodologique, elle opère une clarification des termes en usage dans l'étude de la subordination. Elle restreint l'usage du terme parataxe à « la succession asyndétique de phrases ou de prédicats autonomes sans relation syntaxique et placés sur le même plan énonciatif ». Elle propose de réserver le terme de subordination au « procédé formel d'intégration d'une proposition dans une position nominale en tant que constituant (=argument du prédicat) d'une phrase "complexe" ou comme déterminant à l'intérieur d'un syntagme nominal », réservant le terme d'hypotaxe à la caractérisation de « toute proposition repérée par rapport à une autre sans être ni apposée à un syntagme nominal, ni argument du prédicat ». Elle met ces distinctions en pratique dans l'étude des particules initiales de l'égyptien et de leur rôle dans la construction des propositions circonstancielles. Elle est amenée à distinguer les propositions à statut rhématique (subordination) de celles qui sont hors-rhème (hypotaxe). Bien que traitant de données strictement écrites, son travail sur l'égyptien ancien met en évidence l'importance incontournable des phénomènes prosodiques dans l'interprétation des structures hypotactiques.

Sylvester Osu aborde la problématique au niveau de la construction du sens lui-même. A propos des phrases complexes en général, il se pose la question de savoir ce qui permet aux locuteurs de l'ikwere de comprendre que les propositions d'un énoncé sont liées alors que l'énoncé concerné ne comporte aucune marque segmentale de liaison. Il propose ainsi une forme de typologie dans laquelle il distingue la dépendance syntaxique – caractérisée par l'inversion impossible des propositions composant la phrase complexe, la non-autonomie de ces propositions, ainsi que d'autres indices syntaxiques, morphologiques et lexicaux – des autres types de dépendance, fondés sur des relations de type notionnel, temporel et subjectif. Il s'attache, dans chaque étude de cas, à identifier les relations de repérage entre propositions, cherchant à identifier dans

chaque cas de dépendance entre deux propositions, laquelle est repère, laquelle est repérée. Il souligne en conclusion que le statut énonciatif d'un terme n'est pas un corollaire de son statut syntaxique : une proposition peut être à la fois dépendante d'une autre et le repère de celle-ci.